



**PROCÈS-VERBAL
DE LA 147^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPPUQTR
TENUE LE JEUDI 30 mars 2017 à 12 h 30
au local 1012 du pavillon Nérée-Beauchemin de l'UQTR**

PRÉSENCES : **98** professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence.
 171 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de vote.

AG-147-30-03-17-00 Projet d'ordre du jour

- 1 Vérification du quorum
- 2 Désignation d'un président d'assemblée
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Adoption du procès-verbal de la 146^e assemblée générale
- 5 Rapport des officiers pour l'année 2016-2017 (dépôt)
- 6 Renouvellement de la convention collective
- 7 Affaires budgétaires :
 - 7.1 Taux de cotisation syndicale pour l'année 2017-2018
 - 7.2 Prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018
- 8 Élection des officiers du comité exécutif du SPPUQTR :
 - 8.1 Présidence
 - 8.2 Vice-président aux relations de travail
 - 8.3 Vice-présidence aux affaires universitaires
 - 8.4 Secrétariat
- 9 Élection au comité de promotion :
 - 9.1 Deux représentants officiels
 - 9.2 Deux représentants substitués
- 10 Affaires nouvelles
- 11 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
- 12 Résultats des élections
- 13 Levée de l'assemblée générale

AG-147-30-03-17-01 Vérification du quorum

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral, soit environ 45 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

AG-147-30-03-17-02 Désignation d'un président d'assemblée

Le président du Syndicat invite l'Assemblée à désigner le professeur Christian Linard à titre de président d'assemblée.

Le professeur Linard accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

AG-147-30-03-17-03 Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour proposé par le conseil syndical et acheminé dans les délais réglementaires.

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Georges Abdul-Nour du Département de génie industriel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 147^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

AG-147-30-03-17-04 Adoption du procès-verbal de la 146^e assemblée générale

Le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le procès-verbal de la 146^e assemblée générale tenue le 29 septembre 2016 acheminé aux membres avant la réunion.

Il s'informe auprès des membres de la conformité du procès-verbal.

Sur proposition du professeur Georges Abdul-Nour du Département de génie industriel, dûment appuyée par le professeur James Agbebavi du Département de génie chimique, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 146^e assemblée générale du SPPUQTR tenue le 29 septembre 2016.

AG-147-30-03-17-05 Rapport des officiers pour l'année 2016-2017 (Dépôt)

Le président d'assemblée précise que les rapports des officiers du comité exécutif pour l'année 2016-2017 ont été expédiés aux professeurs avant l'assemblée et publiés dans le bulletin d'information syndical *Le point d'ancre*, vol. 19, no 5.

Il invite les professeurs à adresser leurs questions aux officiers concernés.

Comme il n'y a pas de question, le président d'assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour.

AG-147-30-03-17-06 Renouvellement de la convention collective

Le président d'assemblée invite le VPRT à présenter ce point de l'ordre du jour.

Le VPRT rappelle que la convention collective se termine le 1^{er} juin 2017 et la lettre d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective le 1^{er} juin 2018.

Il précise que plus de 200 professeurs ont répondu au sondage sur le renouvellement de la convention collective et que ceux-ci ont priorisé le soutien à la recherche, le maintien du plancher d'emploi et les salaires.

Le VPRT présente les thèmes qui seront abordés lors des groupes de discussion qui se tiendront au cours du mois d'avril.

Le VPRT indique que le comité de négociation souhaite déposer au conseil syndical du 25 mai prochain les grandes orientations de la négociation afin de les présenter à l'ensemble des membres lors d'une assemblée générale extraordinaire au début du mois de juin.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de question, le président d'assemblée annonce le point suivant de l'ordre du jour.

AG-147-30-03-17-07 Affaires budgétaires

Le président d'assemblée cède la parole au trésorier du Syndicat afin qu'il présente les points concernant le taux de cotisation syndicale et les prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018.

7.1 Taux de cotisation syndicale pour l'année 2017-2018

Concernant le taux de cotisation syndicale, le trésorier rappelle qu'en mars 2013, le Syndicat avait recommandé de réduire le taux de cotisation syndicale de 2,5 % à 1,5 % en autorisant le comité exécutif à utiliser les revenus générés par les placements fixes pour financer le fonctionnement du Syndicat. Cela permettait d'assurer la pérennité du fonds et une certaine stabilité du taux de cotisation.

Pour 2017-2018, le conseil syndical recommande de maintenir le taux de cotisation à 1,5 % des revenus.

Après la présentation du trésorier, le président d'assemblée fait lecture du projet de résolution :

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2017;
CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018;
CONSIDÉRANT le taux de cotisation syndicale actuel (1,5 %);

CONSIDÉRANT l'engagement du comité exécutif de maintenir le taux de cotisation;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Djamel Ramla du Département de chiropratique, il est résolu :

De maintenir, pour l'année 2017-2018, la cotisation syndicale à 1,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures de l'UQTR.

Le trésorier répond aux questions des membres en précisant que le Syndicat dispose d'un fonds de défense professionnel de 4,5 M\$ et qu'il n'est pas nécessaire, à ce moment-ci, d'augmenter le taux de cotisation pour la prochaine négociation.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la résolution adoptée à l'unanimité.

7.2 Prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018

Le trésorier rappelle qu'il s'agit d'une proposition de budget reliée à un taux de cotisation syndicale de 1,5 %. Il attire l'attention des membres sur le surplus de seulement 10 000 \$ prévus pour la prochaine année.

Le trésorier présente les documents transmis avec l'avis de convocation.

Il attire l'attention des membres sur les rubriques budgétaires indiquant une hausse importante entre les années 2016-2017 et 2017-2018. La plupart de ces hausses sont reliées aux négociations pour le renouvellement de la convention collective en 2017.

Après la présentation du trésorier, le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le projet de résolution émanant du conseil syndical.

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2017;
CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour 2017-2018;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur motion dûment proposée par le conseil syndical appuyée par le professeur Bernard Michallet du Département d'orthophonie, il est résolu :

D'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2017-2018 du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) telles qu'annexées à la présente résolution.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-147-30-03-17-08 Élection des officiers

Le président d'assemblée précise ce que prévoient les statuts du Syndicat concernant les élections des officiers :

- * Les officiers sont élus pour un mandat renouvelable d'une ou deux années.
- * L'élection a lieu lors de l'assemblée générale de mars.
- * Le vote se fait par scrutin électronique.

- * S'il n'y a qu'une candidature à un poste, le vote a lieu et le candidat doit recueillir la majorité absolue des voix exprimées.
- * S'il y a plus d'une candidature à un poste, le candidat qui recueille le plus de voix favorables est déclaré élu.
- * Au plus tard un mois après l'élection, les officiers sortants déposent au secrétariat tous les documents syndicaux qu'ils possèdent au titre de leur fonction.

Le président d'assemblée mentionne les postes à pourvoir et indique les candidatures reçues :

Présidence

La candidature du professeur **Ismail Biskri** du Département de mathématiques et d'informatique, appuyée par la professeure **Éliane Moreau** du Département de marketing et systèmes d'information.

Le professeur Biskri sollicite un mandat de deux ans.

Vice-présidence aux relations de travail

La candidature du professeur **René Lesage** du Département de chimie, biochimie et physique, appuyée par le professeur Marcel Veilleux du Département de chiropratique.

Vice-présidence aux affaires universitaires

La candidature du professeur **Christian Linard** du Département de chiropratique, appuyée par le professeur Jean-Claude Bernatchez du Département de gestion des ressources humaines.

Le professeur Linard sollicite un mandat de deux ans.

Secrétariat

La candidature de la professeure **Daphné Drouin** du Département des sciences comptables, appuyée par la professeure Jocelyne Gosselin du Département des sciences comptables.

La professeure Drouin sollicite un mandat d'une année.

Le président d'assemblée invite les candidats à signaler à l'assemblée les motivations qui les amènent à solliciter un poste au comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

À la fin des présentations, le président d'assemblée rappelle que le comité exécutif recommande une période de votation qui va du 30 mars 16 h au 3 avril 16 h et qu'il s'agit, comme le prévoient les statuts, d'un vote électronique. Les professeurs recevront un courriel les invitant à se prononcer avant la fin de la période de votation.

Le président d'assemblée propose de reconfirmer les mandats de la présidente des élections et des scrutateurs désignés lors de l'Assemblée générale des professeurs qui a eu lieu plus tôt.

La professeure Manon Beaumier du Département de management est désignée à titre de présidente des élections et les professeures Marie-Josée Drolet et Annick Sauvageau du Département d'ergothérapie à titre de scrutatrices.

AG-147-30-03-17-09 Élection au comité de promotion

Le président d'assemblée souligne que les membres doivent également élire leurs représentants au comité de promotion pour les trois prochaines années. Il faut choisir deux représentants officiels et deux représentants substitués.

Le président d'assemblée fait la nomenclature des candidatures reçues :

9.1 Deux représentants officiels

Secteur des sciences pures et des sciences de la santé :

Le secrétariat a reçu la candidature du professeur **François Brouillette** du Département de chimie, biochimie et physique, appuyée par le professeur Robert Lanouette du Département de génie chimique.

Secteur des sciences humaines et des sciences sociales :

Le secrétariat a reçu la candidature du professeur **Ghyslain Parent** du Département des sciences de l'éducation, appuyée par le professeur Sylvain Beaudry du Département des sciences comptables.

9.2 Deux représentants substitués

Secteur des sciences pures et des sciences de la santé :

Le secrétariat a reçu la candidature du professeur **Michel Cyr** du Département de biologie médicale, appuyée par le professeur Guy Massicotte du Département de biologie médicale.

Secteur des sciences humaines et des sciences sociales :

Le secrétariat a reçu la candidature de la professeure **Marie Lequin** du Département d'études en loisir, culture et tourisme, appuyée par la professeure Marie-Claude Lapointe du Département d'études en loisir, culture et tourisme.

AG-147-30-03-17-10 Affaires nouvelles

Aucune question n'ayant été ajoutée au moment de l'adoption de l'ordre du jour, le président d'assemblée annonce le point suivant.

AG-147-30-03-17-11 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation

Le président d'assemblée rappelle que le dépouillement des bulletins aura lieu le lundi 3 avril à 16 h au local 1119 Ringuet.

AG-147-30-03-17-12 Résultats du scrutin

Le lundi 3 avril à 16 h, la présidente des élections, la professeure Manon Beaumier du Département de management et les professeures Marie-Josée Drolet et Annick Sauvageau du Département d'ergothérapie, scrutatrices, ont vérifié la procédure adoptée pour le vote électronique. La présidente d'élection confirme que 171 membres du Syndicat se sont prévalus de leur droit de vote et que les résultats pour les postes au comité exécutif sont :

Présidence

Ismail Biskri du Département de mathématiques et d'informatique

<i>Pour</i>	<i>134</i>
<i>Contre</i>	<i>20</i>
<i>Abstention</i>	<i>17</i>
<i>Élu</i>	

Vice-présidence aux relations de travail

René Lesage du Département de chimie, biochimie et physique

<i>Pour</i>	<i>120</i>
<i>Contre</i>	<i>33</i>
<i>Abstention</i>	<i>18</i>
<i>Élu</i>	

Vice-présidence aux affaires universitaires**Christian Linard** du Département de chiropratique

<i>Pour</i>	141
<i>Contre</i>	13
<i>Abstention</i>	9
<i>Élu</i>	

Secrétariat**Daphné Drouin** du Département des sciences comptables

<i>Pour</i>	159
<i>Contre</i>	3
<i>Abstention</i>	9
<i>Élu</i>	

Les résultats pour les élections aux postes de représentants du Syndicat au comité de promotion sont :

9.1 Deux représentants officielsSecteur des sciences pures et des sciences de la santé :**François Brouillette** du Département de chimie, biochimie et physique

<i>Pour</i>	145
<i>Contre</i>	6
<i>Abstention</i>	14
<i>Élu</i>	

Secteur des sciences humaines et des sciences sociales :**Ghyslain Parent** du Département des sciences de l'éducation

<i>Pour</i>	136
<i>Contre</i>	18
<i>Abstention</i>	12
<i>Élu</i>	

9.2 Deux représentants substituésSecteur des sciences pures et des sciences de la santé :**Michel Cyr** du Département de biologie médicale

<i>Pour</i>	150
<i>Contre</i>	5
<i>Abstention</i>	12
<i>Élu</i>	

Secteur des sciences humaines et des sciences sociales :**Marie Lequin** du Département d'études en loisir, culture et tourisme

<i>Pour</i>	144
<i>Contre</i>	7
<i>Abstention</i>	15
<i>Élu</i>	

AG-147-30-03-17-13 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est déclarée à 16 h 30.

Président de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

 Christian Linard

 Alain Gamelin